

FORMATION SECURITE PIETON NON ACCOMPAGNE

Durée : 02h

Elearning

Public – pédagogie :

Public/Prérequis : Toute personne devant obtenir le titre de circulation aéroportuaire, travailler et se déplacer dans la Zone de Sûreté à Accès Réglementé (ZSAR) sur les aéroports. Une bonne maîtrise du français parlé et écrit.

Pédagogie/modalité d'évaluation : Session interactive sur Internet : Vidéos, images, textes, voix. Exercices d'évaluation formative en fin de séquence.

Contrôle de connaissance réalisé en fin de formation à partir d'un QCM. Support de formation disponible en ligne et téléchargeable. Un tutorat à distance, asynchrone est assuré par mail en cas de difficultés particulières dans l'apprentissage via la fiche contact «Nous contacter».

Le stagiaire doit obtenir 80% de bonnes réponses. Certaines questions du test final sont éliminatoires et le stagiaire n'aura que 2 essais maximum pour réussir le test, s'il échoue au test il devra recommencer la formation.

Certification :

Une attestation individuelle de formation sera délivrée à chaque stagiaire, à la fin du module s'il a obtenu une note supérieure ou égale à la note minimale (16/20).

Validité : 3 ans

Objectifs :

- Connaître et maîtriser les risques de sécurité aéroportuaire sur l'aire de mouvement afin d'appliquer les règles et bonnes pratiques en matière de sécurité sur les aéroports de Paris

Programme de la formation :

- Les différents acteurs, leurs rôles et la réglementation
- Se repérer sur l'aire de mouvement
- Savoir circuler à pied sur l'aire de trafic
- Circuler à pied en Zone d'Evolution Contrôlée
- Appliquer les procédures d'urgence
- La prévention des risques et les facteurs humains
- Le Système de Gestion de la Sécurité
- Visite virtuelle ORLY : zones de vigilance renforcée
- Visite virtuelle LE BOURGET : zones de vigilance renforcée